

Des histoires pour les petits

La proposition de Mlle Chateau et de Mme Lallemand semble devoir être le point de départ d'une nouvelle et féconde réalisation de la C.E.L. La mise en application rapide et efficace de ce projet étant cependant, à mon sens, soumis à certaines conditions :

I. La production « d'histoire » doit être abondante, et les nombreuses camarades qui se sont spontanément offertes pour faire partie des équipes, en seront les principaux fournisseurs.

— Cela va de soi.

— Peut-être, mais Coqblin se plaint que la production de fiches (surtout fiches C.E.) soit déficitaire.

II. La C.E.L. devra être à même de publier toutes les histoires retenues, même si elles sont nombreuses.

III. Si ces nouvelles équipes s'apparentent en somme à celles qui mettent au point les fiches du F.S.C. ou les B.T., elles en diffèrent toutefois en ce qu'elles sont surtout chargées (je dirais même exclusivement chargées), de recueillir l'opinion des enfants et subsidiairement seulement, celle des maîtresses. Car, je crois qu'il est essentiel que dans nos classes de petits, nous respections le goût de ces êtres encore neufs et nous pouvons sans crainte dire avec A. Neill : « Je ne prétends pas savoir ce que les enfants doivent être et faire, j'observe simplement ce qu'ils désirent, et quand je découvre qu'ils préfèrent le jazz à la musique classique, je dis "C'est bien" et je ne leur ferai pas entendre une heure de Bach tous les matins, sous prétexte qu'ils ne sont pas capables de se former un véritable jugement. »

Il ne s'agit donc pas pour nous, de prétendre corriger telle phrase paraissant plus ou moins en accord avec la syntaxe classique, la fraîcheur, la spontanéité et la naïveté charmante de certaines expressions enfantines ne pouvant s'accommoder des règles habituelles de l'art du « parfait secrétaire ». A mon avis, chacune d'entre nous, au reçu d'une « histoire », devrait simplement tester la réaction de ses élèves, sans laïus, sous une forme simple, voire schématisée et « standardisée », la mise au point étant laissée à E. Freinet en collaboration avec la maîtresse de la classe-auteur.

J'opterais volontiers pour un schéma de ce genre :

1° Nombre d'élèves.

2° Age.

3° Conditions dans lesquelles l'histoire à juger a été lue :

a) les élèves ont-ils été sollicités d'écouter?

b) Ou les a-t-on laissés à leurs occupations?

c) Dans le cas b), ont-ils continué leurs occupations ? (pourcentage).

- d) Sont-ils venus spontanément écouter ?
- e) Ont-ils attendu la fin pour retourner à leurs précédentes occupations ?

4° Attitude des enfants au cours de la lecture. (Au besoin, observer plus particulièrement quelques « élèves-témoins », le sensible, le distrait, l'instable, l'endormi, etc..)

5° Réflexions des enfants pendant et après la lecture.

6° Questions posées.

7° Opinion de la maîtresse.

8° Conclusion générale.

(Il est peut-être même possible de faire voter les enfants, sous une forme simple, par exemple la marguerite que l'on effeuille en disant : « oh ! cette histoire que j'aime... un peu, beaucoup, passablement, pas du tout. »)

IV. Enfin, à chaque envoi pourrait être joint en quelque sorte « l'historique » de la création de « l'histoire », naissance, enrichissement, apports divers. De cette façon, et grâce à la supervision d'E. Freinet et aux commentaires qu'elle voudrait bien développer soit dans « l'Éducateur », soit dans le Bulletin de la Commission des Maternelles, suivant le cas, nous aurions là une possibilité vraiment concrète qui nous permettrait peut-être de prendre plus hardiment et plus généreusement la part qui nous revient, tout en respectant religieusement celle de l'enfant.

Madeleine BÉLPERRON.

(Jura.)

